

## Ratio de solvabilité prévisionnel de Crédit du Maroc

Les ratios prévisionnels de Crédit du Maroc sur base individuelle et base consolidée à fin décembre 2023 sont largement supérieurs aux minimums réglementaires en vigueur :

- 9,0% au niveau du ratio de solvabilité sur fonds propres de catégorie 1 ;
- 12,0% sur fonds propres global grâce à la politique interne de gestion du capital.

Les fonds propres prudentiels sont calculés conformément à la circulaire 14 G 2013 et la notice technique 01/DSB/2018 intégrant les impacts IFRS9.

Les tableaux ci-après présentent l'évolution du ratio de solvabilité prévisionnel de Crédit du Maroc sur les 18 prochains mois :

<i>En social</i>	déc-23	juin-24	déc-24	juin-25
Ratio CET 1	10,13%	9,56%	9,64%	9,47%
Ratio de Fonds Propres de catégorie 1	11,51%	11,02%	11,90%	11,61%
Coefficient Minimum de Solvabilité (Tier 1+Tier 2)	14,57%	13,85%	14,27%	13,42%

Source : Crédit du Maroc

<i>En consolidé</i>	déc-23	juin-24	déc-24	juin-25
Ratio CET 1	11,07%	11,22%	11,29%	11,49%
Ratio de Fonds Propres Tier 1	12,45%	12,78%	13,66%	13,79%
Coefficient Minimum de Solvabilité (Tier 1+Tier 2)	14,57%	14,70%	15,13%	14,73%

Source : Crédit du Maroc

Les ratios prévisionnels de Crédit du Maroc demeurent supérieurs au minimum réglementaire en vigueur :

- 9% au niveau du ratio de solvabilité sur fonds propres de catégorie 1 ;
- 12% sur fonds propres global grâce à la politique interne de gestion du capital.